



Reprendre mon salaires et mes commissions

Par **eugénie**, le **12/05/2008** à **14:37**

Bonjour,

Je suis ancienne consultante en gestion de patrimoine depuis 1 an dans un cabinet de défisc, en avance sur com.

Depuis 3 mois je suis assistante dans le meme cabinet, car consultante me convient plus.

J'ai signée un avenant pour mon poste d'assistante, avec salaire fixe + des commissions sur chaque dossier en banque de 50 euros.

Le cabinet à retenue mes commissions des dossiers car je dois tjs mes avances sur com que j'ai eu en tant que consultante , mais aucun document montre que je dois rentre mes avances.

Et mon avenant mentionne mon salaire et mes commissions sur les dossiers.

Ils veulent également touché à mon salaire.

J esui pas d'accord.

Quel sont les recours???

Très urgent